

Making agricultural market systems work for the poor: promoting effective, efficient and accessible coordination and exchange, Andrew Dorward et Jonathan Kydd, « Imperial College » de Londres

Fonctionnement des marchés agricoles en faveur des plus pauvres : promouvoir des mécanismes de coordination et d'échanges efficaces, efficaces et accessibles

Ce document se penche sur les conditions pour une croissance favorable aux plus pauvres dans le monde agricole : comment stimuler et surtout entretenir une telle croissance. L'agriculture joue évidemment un rôle critique dans cet environnement mais, pour plus de croissance, il faut des marchés qui fonctionnent. Une telle croissance peut contribuer à la réduction de la pauvreté sur plusieurs points : une meilleure productivité peut entraîner de meilleurs revenus pour les producteurs et les travailleurs agricoles ; des produits alimentaires moins chers profiteront tant aux plus pauvres urbains qu'aux pauvres ruraux ; une agriculture performante a des effets induits considérables sur le secteur non agricole en milieu rural.

On a assisté, au cours de ces cinq dernières décennies, à des changements de paradigmes considérables sur la manière de concevoir le développement agricole et force est de constater que les succès ont été très limités. Il convient de se pencher objectivement sur ces évolutions et de les analyser pour en tirer une inspiration novatrice.

Ce document discute essentiellement des mécanismes d'échange et de coordination, trop faibles dans le monde rural « pauvre », et examine comment en améliorer les termes pour que les pauvres y participent. Il s'articule comme suit :

- discussion sur les mécanismes d'échange et de coordination ;
- analyse des éléments pour une croissance pro-pauvres ;
- réponses alternatives et propositions pour des politiques de promotion.

UN RAPIDE APERÇU HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DE CES CINQUANTE DERNIÈRES ANNÉES

L'ÉTAT, LES MARCHÉS, LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET LES PLUS PAUVRES

C'est l'histoire d'une évolution des politiques coloniales et post-indépendance d'interventions lourdes des États dans les

marchés vers des politiques de libéralisation des économies par le biais d'ajustements structurels.

Pour simplifier, disons que l'État voulait compenser la faiblesse¹ des marchés dans l'économie agricole par des modes de contrôle dits « hiérarchiques ».

L'État veut donc stabiliser les prix des producteurs de rente et de consomma-

¹ Pas d'infrastructures, incapacité du secteur privé de promouvoir la recherche agricole, de fournir des intrants, d'écouler la production à des coûts de transactions raisonnables.

tion, apporter des services intégrés de financement et d'organisation (y compris vulgarisation). Mais les sociétés para-étatiques ont fini par aller au-delà des mesures nécessaires à une bonne régulation et, à partir des années 80, les bailleurs de fonds se sont désintéressés (on peut dire ont rejeté) fortement d'un modèle de subvention de l'agriculture aux dépens des autres secteurs nationaux (charge fiscale exagérée), d'autant que les sociétés para-étatiques se sont délitées au fil du temps.

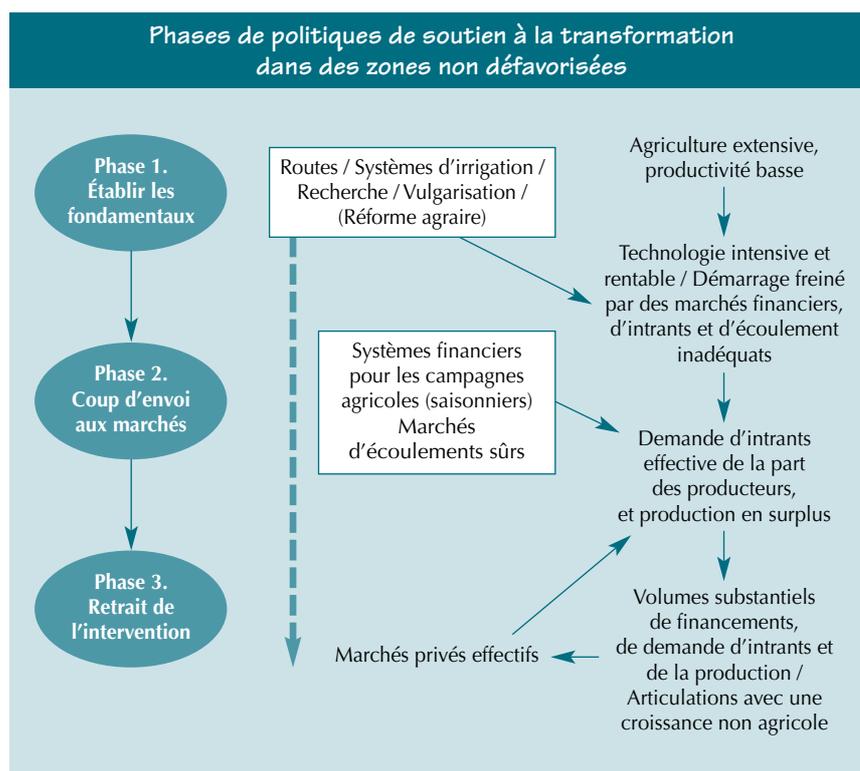
Le résultat de cette période a été au mieux neutre et au pire négatif en matière de réduction de la pauvreté en Afrique et les donateurs se sont totalement détournés de ce modèle.

Mais il n'en a pas toujours été de même en Asie où, parallèlement à l'économie « hiérarchique » (pour ne pas dire administrée), de prodigieux efforts en matière d'infrastructure et de promotion sociale (santé, éducation) ont été consentis par certains États, la révolution verte est citée en exemple, bien qu'elle soit devenue victime plus tard de la perte de capacité du système « hiérarchique ».

Donc globalement, la critique des services para-étatiques et des interventions gouvernementales lourdes s'est focalisée sur :

- l'allocation inefficace des ressources au détriment de l'économie locale et nationale ;
- le maintien d'oligopoles inefficaces qui empêchent l'investissement et l'amélioration de la productivité ;
- des confusions d'intérêts dommageables de la part du politique et des directions des parastataux ;
- la ponction énorme sur les ressources publiques ;
- les services médiocres aux producteurs (intrants, écoulement de la production, etc.) provoqués notamment par un haut niveau de corruption.

Mais si la libéralisation a produit des effets bénéfiques en Asie en ce qui concerne les plus pauvres (pauvreté réduite en Asie – moins en Asie du Sud-Est –, croissance agricole plus rapide que la croissance démographique et augmentation de la productivité du travail agricole), il n'en a pas été de même en Afrique² où les marchés ont été dérégulés brutale-



ment (marchés des intrants, de l'écoulement de la production des services financiers), à l'exception des services considérés comme publics (recherche agronomique, vulgarisation, etc., bien que ces services aient été bouleversés d'autorité dans leur conception et leur fonctionnement³ par la « hiérarchie » des bailleurs).

Pour compenser, on a mis en place des programmes d'aide sociale (fonds sociaux d'assistanat).

Mais l'agriculture n'a pas pris son essor dans les zones rurales pauvres (augmentation de la production uniquement par une augmentation de surfaces cultivées, et malgré tout, une baisse de productivité).

Les leçons de cette évolution

Tout le monde est d'accord sur le fait qu'elle était nécessaire pour développer une agriculture « pro-pauvres ». Mais les analyses diffèrent sur les causes de l'échec du processus en Afrique. On a les tenants de « la libéralisation partielle dans un environnement institutionnel faible ne pouvait pas réussir : donc plus de libéralisation est nécessaire » et ceux d'une « critique institutionnelle de fond

de la libéralisation non accompagnée des marchés ».

Les premiers affirment que l'État doit se retirer totalement car son retrait partiel n'a pas laissé d'espace attrayant pour les investisseurs privés (concurrence déloyale, risques importants). Une variante de cette position soutient que l'appui institutionnel au développement du secteur privé (protection des contrats, réformes des transactions financières, travail dans le développement d'infrastructures, de recherche, de formation des acteurs de base) a été trop faible et a empêché le succès de la démarche.

Les tenants de l'approche néoclassique reprochent donc à l'État de ne pas s'être assez retiré et de ne pas avoir exercé ses prérogatives de promoteur. Ils estiment que les relations d'échange « traditionnel de dons et contre dons » doivent céder la place à des relations modernes (à la limite hybrides) et que les grandes hiérarchies (sauf celles du secteur privé

² Les auteurs n'examinent pas le cas de l'Amérique du Sud.

³ Note du traducteur : la « simplification » (démantèlement) de l'efficace système de lutte anti-acridienne préventive et de proximité a eu les conséquences que l'on sait au Sahel et en Afrique du Nord en 2004.

lorsqu'elles se justifient) doivent disparaître. Il faut donc :

- augmenter les investissements en infrastructure et en protection légale ;
- promouvoir les cultures d'exportation par des petits producteurs ;
- soutenir la recherche et la vulgarisation ;
- supprimer les subventions agricoles à leurs producteurs par les pays avancés ;
- supprimer les restrictions internes au commerce dans des pays pauvres ;
- promouvoir des services corrects (financiers notamment) et de « protection » pour les pauvres dans les zones isolées et difficiles (au prix de subventions éventuelles ?) ;
- promouvoir des politiques macro-économiques soutenables.

Un argument important de cette approche est que les droits « communautaires » sur des actifs commercialisables (eau, terre, immeubles) sont archaïques et ne permettent pas aux plus pauvres de les utiliser comme garantie afin d'obtenir des financements pour développer leurs affaires et investir dans leur capital humain⁴.

Les critiques de la « libéralisation non accompagnée des marchés » acceptent l'importance du marché comme mécanisme d'allocation des ressources mais demandent que l'on accepte qu'il ne soit pas le seul mécanisme.

Ils pensent qu'une adaptation progressive des modes d'échanges de services et de biens « hiérarchiques » et « traditionnels sous forme de dons et contre dons » est nécessaire et doit aboutir à des compromis hybrides qui permettent de compenser le désintérêt des marchés pour certains secteurs (par exemple la « banque » ne s'intéresse pas à l'agriculture atomisée, même productive, et il faut la microfinance qui ne fonctionne que partiellement sur le mode « marchés » pur ; la commercialisation « communautaire » ou « associative » permet de répondre à des exigences qualitatives et quantitatives du marché ; des parastataux performants et non monopo-

listiques peuvent stimuler une certaine diversification au moins dans ses débuts).

Cette école affirme que « trop de marché » est lourd et que précisément, l'Afrique souffre d'une pléthore de marchés pour la commercialisation de ses produits agricoles à grands coûts de transaction par une chaîne de trop d'intermédiaires avec un maigre profit pour chacun des acteurs. Elle préfère une approche de « quasi contrats » basés sur la connaissance mutuelle des acteurs (comme dans le cas des transnationales et grandes compagnies d'ailleurs).

Ils estiment qu'une combinaison d'échanges « hiérarchiques » et de « marchés » permet des économies sur les coûts de transaction (qui sont parfois plus importantes à réaliser que les économies d'échelle pour la production) et qu'il y a un rôle important de « régulation » hiérarchique à redéfinir.

Ils affirment que le démantèlement brutal des échanges hiérarchiques et la dérégulation parallèle sans progressivité ni politiques macros correspondantes ont été loin de favoriser les relations de marché fluides espérées.

Ils suggèrent donc que pour développer des filières d'approvisionnement en intrants et de commercialisation favorables aux petits fermiers (les plus pauvres), il convient de trouver des formules qui ne rejettent pas les échanges de type « hiérarchisé » et « traditionnels », mais recherchent des formules hybrides et de promouvoir des appuis diversifiés aux prestataires privés de services afin de les attirer dans ces zones et de les y maintenir.

LES MÉCANISMES D'ÉCHANGE ET DE COORDINATION

On peut distinguer trois mécanismes d'allocation de ressources et de transactions, par ordre croissant de précision dans la forme des échanges et par ordre décroissant d'importance :

- les échanges dits « traditionnels » (« gift exchanges » ou dons/contre dons) ;
- les échanges basés sur une relation de « hiérarchie » ;
- les marchés.

Les économies, et les économies rurales en particulier, fonctionnent selon un de ces trois modes ou plutôt selon des interactions de ceux-ci, avec de nombreuses formes hybrides.

1) L'économie d'échanges « traditionnelle » insiste sur la réciprocité, les obligations mutuelles, les biens collectifs. Elle est nécessairement imprécise et se base sur les valeurs éthiques partagées par les partenaires. Elle est de plus en plus remise en question dans les sociétés en « modernisation » et l'exemple le plus frappant concerne la propriété de la terre et des règles complexes de plus en plus affectées par les influences des « marchés d'allocation des terres ».

2) Les relations de « hiérarchie » diffèrent de celles de « marché » dans la mesure où les allocations de ressources sont décidées institutionnellement et d'une certaine manière autoritaire, mais il faut les distinguer des relations « planifiées » qui sont une expression extrême de ces systèmes (ce sont les institutions d'État, les organisations para-étatiques, les ONG, les grandes sociétés monopolistiques d'exploitation agricole – sociétés cotonnières par exemple – et toutes formes de cartels). Ce mode de gestion coexiste avec les deux autres et surtout avec l'économie de marché.

3) Les « marchés » que l'on peut caractériser par les qualifications qui suivent : (1) transactions volontaires (les deux parties doivent – devraient – y gagner) ; (2) facilitent la concurrence (encouragent en principe la qualité et la productivité) ; (3) fonctionnent sur des termes précis en matière de qualité, quantité, calendrier ; (4) sont strictement monétarisés, ce qui permet, outre les échanges, le crédit, l'épargne et l'investissement ; (5) ont des coûts de coordination fonctionnant différemment avec des implications macro-économiques sur la gestion des marchés de changes, des besoins de régulation avec des règles qui doivent être respectées, des systèmes d'arbitrage...

En gros, ces mécanismes de « marché » ont permis aux économies qui se sophistiquent des échanges complexes entre parties qui n'ont pas à se connaître et le développement d'instruments non monétaires (échanges à termes, produits financiers dérivés) sophistiqués pour des effets multiplicateurs considérables.

⁴ Comme dit De Soto (2000), avocat des « marchés pour les pauvres », les pauvres ont des maisons mais pas de titres, des récoltes mais pas la possibilité de warrantage, des entreprises mais sans reconnaissance formelle... Ils ont du capital mais aucun moyen de l'utiliser pour un capitalisme local...

Dans le monde rural des pays pauvres (et des autres aussi), on voit apparaître des formes hybrides des trois modes comme par exemple les « contrats de production agricole » ou des formes modernisées de « métayage ». L'aspect de contrôle hiérarchique des échanges apparaît lorsque le producteur doit se soumettre à des consignes relatives à la qualité, présentation, calendrier de ces produits avec, en contrepartie, une forme de sécurité sociale de la part du plus puissant des deux partenaires de l'échange, avec une forte incidence des relations sociales de type « traditionnel » et malgré tout un effet de relations de marché sur des questions de prix qui peuvent varier en fonction de ceux-ci.

Pourquoi les systèmes de marchés agricoles sont-ils si importants en matière de réduction de la pauvreté ?

La réponse est dans le concept de croissance. La croissance agricole est un principe en faveur des plus pauvres, elle peut déboucher sur une croissance plus large et diversifiée et seule une croissance significative des échanges peut la permettre. La croissance n'est possible qu'avec des mécanismes de coordination et de marché performants.

Coordination et échanges dans une croissance « pro-pauvres »

Les mécanismes modernes d'échange et de coordination profitent au plus grand nombre (et aussi aux plus pauvres) parce qu'ils permettent à davantage d'acteurs de traiter ensemble sur davantage de produits et services avec moins d'intermédiaires et de plus faibles coûts de transaction.

Plus de transactions permettent à chaque acteur de se concentrer sur ses avantages comparatifs dans sa spécialité ; avec davantage de spécialisation, on peut arriver à de meilleures économies d'échelle ; ces changements peuvent induire changements et progrès techniques ; la croissance entraîne plus de demandes pour des intrants et services et attire les fournisseurs de ces services et biens.

On parle d'un cercle vertueux avec les « bénéfices directs » (accès à des biens et services moins chers) et des bénéfices indirects (articulations entre acteurs, apparition de nouveaux acteurs, diversification).

Un exemple classique cité ici est celui de la révolution verte qui a provoqué une augmentation spectaculaire de la production du blé et du riz, a attiré de la main-d'œuvre, des fournisseurs d'intrants, a stimulé la production d'intrants et les activités de fournisseurs de services. Elle a dynamisé par voie de conséquences la demande pour des produits agricoles à plus grande valeur ajoutée et plus exigeante en main-d'œuvre et a eu des impacts sur les modes de vie de tous en fin de compte. Mais des dérapages sont possibles qui peuvent affecter les pauvres négativement si les marchés ne fonctionnent pas normalement.

Les auteurs s'inspirent de travaux de Poulton et Dorward (2003) pour développer les concepts de « growth drivers » (éléments qui initient la croissance, qui lui donnent l'impulsion initiale) et « growth supporters » (éléments qui permettent de la consolider et surtout de la maintenir).

Les « drivers » de croissance pro-pauvres s'expriment par exemple de la manière suivante :

- augmentation de la productivité avec forte hausse de la main-d'œuvre « pauvre » ;
- avec pour conséquence des baisses de prix qui ont des incidences favorables dans le budget des plus pauvres ;
- des évolutions technologiques et organisationnelles (accès au crédit par exemple) et des réductions de barrières fiscales et douanières permettent aux plus pauvres de s'engager dans des domaines de production qui leur étaient interdits auparavant ;
- les avantages acquis pour les moins pauvres leur permettent d'augmenter la demande en biens et services (m.o.) fournis par les plus pauvres.

Les « supporters » de croissance d'autre part doivent permettre aux fournisseurs de services et d'intrants locaux de capter les avantages des « drivers » de croissance et d'en tirer bénéfice et donc d'améliorer leurs prestations (qualitativement et quantitativement) et de se maintenir.

Pour une croissance favorable à la réduction de la pauvreté qui soit à la fois significative et soutenable, il faut donc ces éléments de « promotion » et de « consolidation » et aussi des mécanismes

qui permettent de transmettre les signaux d'offres et de demande rapidement et en toute sécurité afin que chacun puisse s'adapter pour y répondre.

Les systèmes de coordination et d'échanges doivent être capables de diminuer les coûts et risques de transactions personnalisées et doivent présenter des avantages significatifs pour les vendeurs, les acheteurs et les régulateurs des systèmes d'échanges.

Le marché permet de diminuer la vulnérabilité à certains chocs avec certains produits d'assurance par exemple ou une plus grande diversification des activités.

Mais tout n'est pas si simple ni si clair : les plus pauvres peuvent être désavantagés par manque de ressources, dissémination démographique, mauvais accès à l'information et faibles connections avec les pouvoirs de décision. De plus, l'ouverture à la concurrence extérieure peut tout simplement éliminer du marché les producteurs pauvres même si elle peut profiter aux consommateurs pauvres.

Rôle de l'agriculture pour une croissance « pro-pauvres »

La croissance agricole et les gains de productivité peuvent contribuer à la réduction de la pauvreté de trois manières dans les économies dites pauvres :

- par des augmentations de revenus grâce à la productivité et à la création d'emplois ;
- par des produits alimentaires moins coûteux pour les pauvres ruraux ;
- par des opportunités économiques dans le secteur non agricole en milieu rural.

En fin de cycle, on observera des changements économiques structurés, avec une importance relative moindre du secteur agricole en zone rurale.

Il faut constater que pour le moment dans les pays pauvres à forte population agricole, la production agricole et le travail agricole comptent pour beaucoup dans l'économie des plus pauvres mais qu'ils n'arrivent pas à avoir accès à de meilleures valeurs ajoutées par manque de capital financier, social et humain (éducation). Mais il n'y a que le progrès dans ces domaines qui peut les sortir de ce cercle vicieux.

Il faut reconnaître l'importance des petits agriculteurs qui peuvent générer plus de mouvements de diversification que les grandes exploitations (tout en utilisant davantage de main-d'œuvre) et facilitent l'accès de ceux-ci aux marchés.

On peut voir dans l'agriculture en zones pauvres **quatre contributions majeures** (il faut évidemment que les zones de pauvreté en question aient un potentiel de ressources naturelles ; terres de qualité suffisante, eau, etc.) :

- l'augmentation de la production agricole est essentielle pour attirer des investissements et générer des plus-values à réinvestir ;
- l'agriculture reste le principal support de la production de nourriture et de gains en devises ;
- elle contribue à la baisse des prix des denrées consommables ;
- elle reste la source principale de revenus domestiques et donc de croissance dans les zones rurales pauvres.

Mais elle dépend :

- de la croissance globale et du développement d'une économie nationale ;
- de la nature de la croissance agricole (elle peut être stimulée ou non, selon que dans un cas particulier, elle se concentre sur la bonne formule d'équilibre entre produits de consommation de cultures de rentes et d'équilibre dans le marché de l'emploi agricole) ;
- des marchés d'intrants et d'écoulement des produits agricoles, de services (vulgarisation, crédit, recherche) et surtout des échanges de main-d'œuvre qui ne soient pas systématiquement défavorables aux plus pauvres qui n'ont que leur force de travail non qualifiée à offrir.

Les auteurs présentent les écueils d'une croissance agricole où les marchés seraient déséquilibrés et pourraient atteindre des résultats contraires à ceux espérés : la diversification peut ne profiter qu'aux mieux nantis (en capital humain, social, financier et notamment en terres) ; le marché ouvert de la terre peut provoquer une exclusion des plus pauvres tentés de vendre pour survivre (plutôt que de se consacrer à d'autres activités où ils auraient des avantages comparatifs) ; le marché de l'emploi peut ne pas se développer de manière plus favorable que

dans une économie « traditionnelle d'échanges de procédés et services » ou une économie « hiérarchique ». Il faut donc trouver un bon équilibre entre marché et une certaine régulation.

DÉFIS POUR UNE CROISSANCE AGRICOLE PRO-PAUVRES ET L'ACCÈS DE CEUX-CI AUX MARCHÉS

Les contraintes

Les contraintes principales sont les mauvaises infrastructures routières et en communication, la santé des acteurs, leur capital humain (éducation), une économie monétaire primaire (sans produits dérivés), des marchés agricoles étroits et chers sur le plan des transactions, mauvaise information, pas de protection contractuelle, risques (sur la production mais aussi sur la réalisation de contrats). Cela affecte les plus pauvres mais aussi ceux désireux de monter des entreprises.

Mais il y a des contraintes dérivées considérables telles que : la saisonnalité des cycles qui ne laissent pas de place à des activités productives hors cycles classiques ; main-d'œuvre chère en période agricole et sans marché le reste du temps ; les plus pauvres doivent négliger leur production et travailler pour d'autres ; choix techniques plus chers pour les pauvres (en intrants) ; finance

locale excessivement chère ; contraintes foncières.

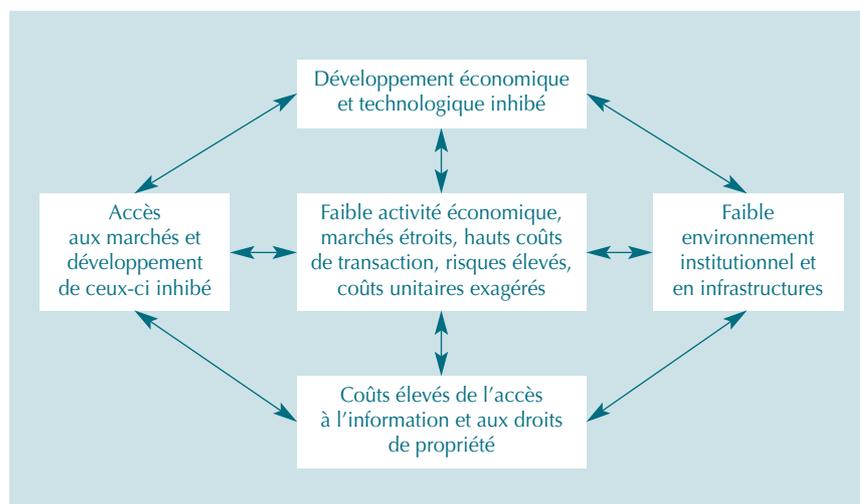
En résumé : coûts de transaction élevés ; hauts taux d'intérêts (risques de non-paiement et positions monopolistiques des prêteurs traditionnels) ; mauvaise chaîne d'approvisionnement en intrants (les vendeurs hésitent à stocker faute d'être sûrs d'écouler normalement et se couvrent par des marges élevées).

Le schéma ci-dessous montre la chaîne d'équilibre fragile qui devient un cercle vicieux.

L'implication de cette analyse est que pour promouvoir l'agriculture en zone rurale pauvre, il faut un très haut degré de coordination. Et il ne sera pas possible de compenser les « déficits de coordination » par des mécanismes de marché uniquement.

On peut imaginer que se développent des mécanismes de coordination endogènes locaux par une intégration verticale (grandes exploitations en fait) ou par des relations sociales qui articulent différents agents d'une même filière (par exemple des groupes de fermiers articulés par des relations croisées avec des commerçants puissants). Cela peut être plus complexe pour les productions vivrières que pour les cultures de rente.

Comme alternatives à des processus endogènes lents et fragiles, on peut proposer des processus de coordination assistée de l'extérieur « légers » (par exemple avec une intervention de l'État ou d'ONG pour le développement d'organisations professionnelles de producteurs ou de commerçants), ou des processus externes, avec un mandat pour l'État d'as-



sur une coordination centrale et de provoquer les investissements nécessaires à la filière.

Les phénomènes d'exclusions

Les difficultés rencontrées pour les plus pauvres pour accéder au marché résultent souvent de phénomènes d'exclusion.

1) Par manque de ressources, ils ne peuvent accéder aux activités les plus rentables.

2) Les coûts de transaction sont extrêmement élevés pour les plus pauvres, ils n'ont pas la capacité de fournir des quantités significatives, sont souvent défavorisés par les distances et les difficultés de transport, souffrent de coûts élevés du crédit.

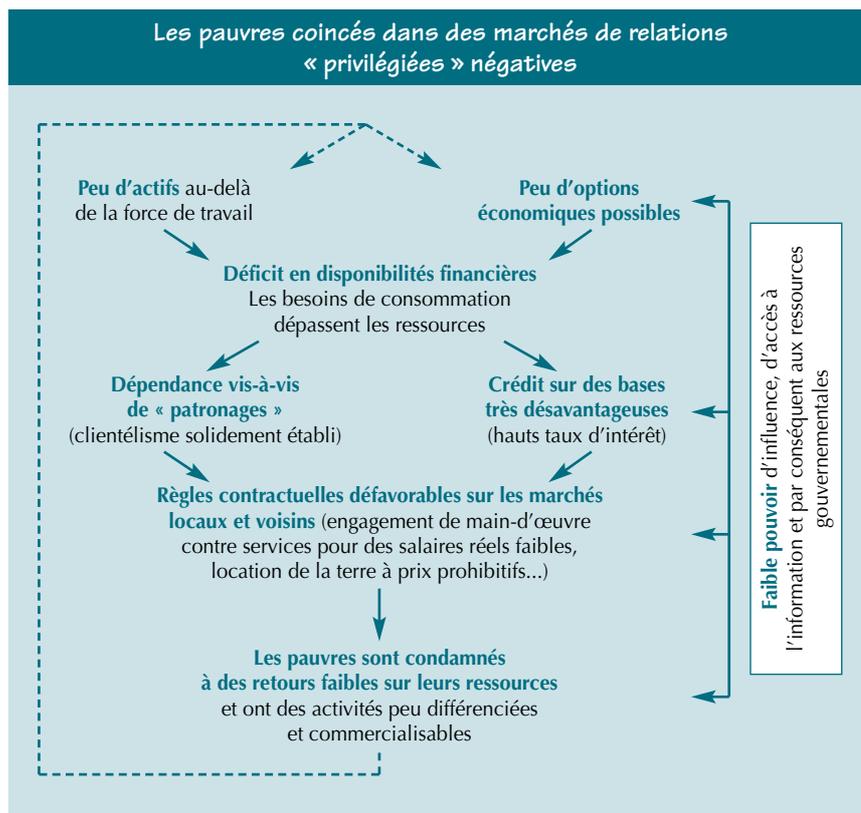
Ces deux types de difficultés peuvent être considérés comme des exclusions économiques.

3) Mais il y a aussi les exclusions sociales (discrimination basée sur la caste, classe, tribu, religion ou genre. Par exemple, en Madhya Pradesh (Inde), les femmes reçoivent de 20 à 50 % de moins qu'un homme pour le même travail ; en Andhra Pradesh, le leasing des terres permet l'irrigation, mais les propriétaires ne consentent ce type de contrat qu'à des gens de leur caste).

L'exclusion a des implications sur l'efficacité des systèmes de marché : elle réduit la compétitivité, les choix, les initiatives d'entreprise. On arrive à des marchés segmentés du fait d'une discrimination sociale : marché du travail hommes/femmes, coûts de production différents, barrière d'accès à des activités plus rémunératrices, coûts des services abusifs aux pauvres urbains (l'eau livrée par citerne est 20 % plus chère que celle des régions, etc.).

On observe aussi des phénomènes d'articulations « privilégiées » (croisées) à caractère très extractif dès lors que des propriétaires terriens ou prêteurs sont les seuls fournisseurs de terre (métayage) ou de fonds (usure) d'un groupe particulier.

Ce qu'on appelle les marchés de relations « privilégiées » à sens unique sont susceptibles de nombreux abus et les retours très bas sur les investissements (en main-d'œuvre notamment) des pauvres sont couverts par des considérations



« morales » et « culturelles » définies par les plus puissants en leur faveur.

Mais ce type de marchés n'est pas nécessairement négatif. Ils peuvent être basés sur des semi- ou quasi-contrats, relativement réglementés par des modalités adéquates (et plus modernes que les modes traditionnels) qui exacerbent les aspects positifs de ce type de relations. Mais il n'en est pas moins vrai qu'un minimum de concurrence est nécessaire à ce type de relations personnalisées pour qu'elles se déroulent dans la transparence.

QUELQUES RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES « PRO-PAUVRES »

- Il faut une bonne filière d'approvisionnement pour soutenir l'intensification agricole.
- L'État doit investir dans les infrastructures, la recherche agronomique et la vulgarisation.

➤ Il faut corriger les faiblesses de la libéralisation et :

- promouvoir le développement de la petite entreprise ;
 - soutenir les organisations de producteurs (pour la collecte primaire et secondaire et les achats groupés d'intrants notamment) ;
 - promouvoir des systèmes d'assurance ;
 - réduire les coûts administratifs de transaction (licences pour opérer par exemple) ;
 - libéraliser totalement l'économie agricole (ceci n'est l'opinion que des économistes agraires néoclassiques).
- Reconnaître les mérites des modes « traditionnels » et « hiérarchiques » là où ils fonctionnent ou là où ils pourraient évoluer de manière coordonnée.

Le premier message de politique générale est donc de reconnaître qu'il y a des stades de développement des processus endogènes qu'il faut respecter et accompagner lorsqu'on « libéralise » et « modernise ».

Le second message de politique générale est qu'il faut accorder davantage d'attention qui n'est pas donnée généralement aux processus de coordination

des marchés et de régulation. Les marchés dont on parle n'obéissent pas nécessairement aux logiques des grands marchés des pays développés.

Un troisième message concerne l'importance des systèmes hiérarchiques en phase de transition pour ce type de coordination (mécanismes de promotion et de régulation). La séquence de la libéralisation doit être logique, pensée et réfléchie dans son application.

Il ne faut pas négliger le rôle des gouvernements dans ces processus et accepter qu'un gouvernement fort puisse mieux assurer ses tâches de régulation et de promotion des secteurs privés qu'un gouvernement faible.

Les questions de l'accès à la terre, de la main-d'œuvre et des services financiers

On estime actuellement que des droits fonciers clairement établis sont importants pour les pauvres (plus de mobilité vers des activités non agricoles si nécessaire ; possibilité de lever des ressources sur base de garanties) mais qu'il faut des mesures de protection contre les ventes de « détresse » qui peuvent constituer les prémices d'une contre-réforme agraire et d'une reconcentration (droits formels à la terre accompagnés de mesures de promotion de la petite agriculture).

Une meilleure utilisation de la main-d'œuvre rurale doit mener à une certaine spécialisation et à une mobilité favorable aux plus pauvres.

Le développement de services financiers ruraux (souvent par des institutions à but lucratif mais à vision sociale plutôt que par les banques et donc par le marché traditionnel, bien qu'un « marché » de la microfinance puisse s'installer à terme) doit être favorisé car il faut que les pauvres puissent financer l'amélioration de la productivité et les innovations technologiques.

Autres thèmes de politique générale pour favoriser des échanges « pro-pauvres »

Il faut une meilleure information pour que les petits producteurs profitent au ni-

veau « champs » (« gate prices ») des hausses de prix internationaux et régionaux. Mais des dispositifs de protection en cas de baisse sont-ils possibles ? Et comment pourront-ils s'unir pour faire une pression effective contre les subventions des pays riches à leurs producteurs (le cas du coton est un exemple flagrant où tous les efforts de productivité et d'organisation des petits producteurs peuvent être anéantis par des subventions démesurées aux producteurs de Nord).

Une autre remarque concerne l'application de l'aide alimentaire qui peut avoir des effets dévastateurs sur les marchés locaux (avec des effets éventuellement positifs sur les marchés des pays « aidés ») si elle n'est pas soigneusement coordonnée.

Voici donc deux thèmes de politique générale qui dépassent largement le cadre des économies des zones rurales pauvres et qui exigent des mécanismes de coordination puissants à l'échelle internationale.

Thèmes de recherche

Le document recommande davantage de recherche dans les domaines suivants :

- réaliser des études empiriques complètes sur les cas de libéralisation agraire, réussites ou échecs. De telles études sont encore trop rares et/ou trop basiques (comment corriger les faiblesses et accentuer les points forts) ;
- mieux étudier les relations réelles entre l'accès à des mécanismes d'échange et de coordination perfectionnés et la réduction de la pauvreté ;
- mieux étudier le rôle de transition des systèmes « hiérarchiques » post-indépendance vers des systèmes d'échange plus « modernes » ;
- analyser de manière fonctionnelle les responsabilités régaliennes pour sortir de considérations idéologiques stériles ;
- étudier (ce qui n'a pas été fait systématiquement, en Afrique tout au moins) les relations d'échange de travail, critiques pour la petite agriculture et des mouvements de main-d'œuvre du rural vers le non-rural. Les politiques « pro-pauvres » doivent impérativement se baser sur une bonne compréhension de ces phénomènes.

